Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 02/SPONG/2025
Pour le recrutement d'un Cabinet d'Expertise Comptable chargé du Commissariat aux Comptes du SPONG

1. Contexte

Le Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) est une plateforme créée en 1974, regroupant actuellement 290 organisations membres (ONG, Associations de Développement et Fondations nationales et internationales). Sa mission est de promouvoir la synergie d'action entre ses membres, de renforcer leurs capacités, de mener le plaidoyer auprès des pouvoirs publics et de contribuer efficacement au développement durable du Burkina Faso.

Dans le cadre de la conformité aux dispositions légales et réglementaires, notamment le Système Comptable des Entités à But Non Lucratif (SYCEBNL) de l'OHADA, entré en vigueur le 1er janvier 2024, le SPONG souhaite recruter un Cabinet d'Expertise Comptable agréé pour assurer la mission de commissariat aux comptes sur les exercices 2025, 2026 et 2027.

2. Objet de l'appel d'offres

Le présent appel d'offres a pour objet le recrutement d'un Commissaire aux Comptes, chargé de :
- la vérification et la certification des états financiers du SPONG ;
- la conformité aux normes comptables et légales en vigueur dans l'espace OHADA ;
- la formulation de recommandations visant à améliorer la transparence et la gouvernance financière du SPONG.

Le mandat portera sur trois (03) exercices comptables (2025, 2026 et 2027) et pourra être renouvelé une seule fois.

3. Conditions de participation

La consultation est ouverte à tous les Cabinets d'Expertise Comptable remplissant les conditions suivantes :
- Être inscrit au tableau de l'Ordre National des Experts Comptables et Comptables Agréés du Burkina Faso (ONECCA-BF) ;
- Justifier d'au moins trois (03) années d'expérience dans l'audit et le commissariat aux comptes ;
- Avoir réalisé des missions similaires auprès d'ONG, d'Associations de Développement ou de Projets financés par des bailleurs constitue un atout.

⚠ Seules les dix (10) premières offres complètes reçues dans le délai imparti seront acceptées pour évaluation.

4. Contenu du dossier de candidature

Les cabinets intéressés doivent présenter deux offres séparées :

a) Offre technique :
- Une lettre de soumission signée du responsable du cabinet ;
- La présentation du cabinet (raison sociale, agrément ONECCA, références) ;
- La compréhension des Termes de Référence et la méthodologie proposée ;
- La composition de l'équipe (CV, diplômes et expériences des membres proposés) ;
- Les références pertinentes dans le domaine de l'audit et du commissariat aux comptes.

b) Offre financière :
- Le coût global de la mission par exercice comptable ;
- Les modalités de paiement ;
- Toute autre condition financière jugée pertinente.

Les offres doivent être rédigées en langue française, en trois (03) exemplaires dont un original et deux copies.

5. Présentation et dépôt des offres

Les deux offres (technique et financière) seront placées dans deux enveloppes séparées et scellées, portant les mentions correspondantes :
- « Offre technique pour le commissariat aux comptes du SPONG »
- « Offre financière pour le commissariat aux comptes du SPONG »

Les deux enveloppes seront ensuite insérées dans une enveloppe extérieure unique portant la mention : « Offre technique et financière pour le commissariat aux comptes du Secrétariat Permanent des Organisations Non Gouvernementales (SPONG) » – À n'ouvrir qu'en séance d'analyse.

Les dossiers devront être déposés sous pli fermé au Secrétariat du SPONG, sis à Ouagadougou, au plus **tard le jeudi 04 décembre 2025 à 16h00**.

⚠ Conformément aux dispositions du présent appel, seules les dix (10) premières offres complètes reçues seront ouvertes et évaluées. Les offres reçues au-delà de ce quota ou incomplètes seront automatiquement rejetées.

6. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en deux phases :

Phase 1 : Évaluation technique (70 points)
- Références du cabinet et conformité à l'ONECCA : 20 pts
- Expériences similaires avec ONG/Projets : 20 pts
- Méthodologie et compréhension de la mission : 20 pts
- Compétence de l'équipe proposée : 10 pts

Phase 2 : Évaluation financière (30 points)
- Analyse du coût global et du rapport qualité/prix.

Seuls les cabinets ayant obtenu au moins 70 % à l'évaluation technique verront leur offre financière examinée.

7. Validité des offres

Les offres resteront valables pour une durée de soixante (60) jours à compter de la date limite de dépôt.

8. Renseignements complémentaires

Les Termes de Référence complets peuvent être retirés :
- Au Secrétariat du SPONG, sis à Ouagadougou ;
- Ou demandés par courrier électronique à : spong.ouaga@gmail.com en copiant lea.ouedraogo@spong.bf

Pour toute information complémentaire, les candidats peuvent contacter le Secrétariat Permanent du SPONG aux heures ouvrables (8h00 à 16h00).

Fait à Ouagadougou, le 14 novembre 2025

La Vice-Présidente du Conseil d'Administration du SPONG

Aminata DIALLO/BOLY
Chevalier de l'Ordre de Mérite